

Privilège—M. Milliken

Sauf tout le respect que je vous dois, nous avons entendu plusieurs députés de l'opposition qui ont pris parole et qui ont voulu défendre les droits de leurs électeurs en invoquant les anciens privilèges de la Chambre. Je n'ai rien contre le fait de parler du privilège parlementaire. Cette expression ne signifie peut-être rien pour un grand nombre de personnes au Canada qui, en l'entendant, pensent que ce n'est pas important. C'est important parce que ces privilèges représentent ceux du peuple. C'est le peuple que les 295 députés que nous sommes représentons ici.

Je reconnais, et tous les députés avec moi, je crois, que ceux qui ont des postes au Cabinet ont une responsabilité supplémentaire ou légèrement différente. Je comprends. Les membres du Cabinet ont été pris au dépourvu hier soir et se sont fait ravir ce qu'ils avaient de plus précieux, le budget. Leur budget leur a échappé, il s'est retrouvé sur la place publique, dans tous les journaux. Je comprends leur embarras, leur malaise et leur désir d'étouffer l'affaire et de reprendre pied. Ils ont couru dévoiler aux médias une information connue depuis plusieurs heures, pour tenter de désamorcer les critiques qu'ils s'attendaient à voir pleuvoir sur eux.

Je comprends cela, mais je ne comprends pas pourquoi nous n'avons rien entendu de ceux qui siègent derrière les ministres. J'aurais pensé que le député de Macleod (M. Hughes), ardent défenseur des droits de chaque individu, ou la députée de Winnipeg-Sud (M^{me} Dobbie), ou le député de St. John's-Est (M. Reid), qui n'est pas présent à la Chambre, ou même le député de Calgary-Nord-Est (M. Kindy) se seraient levés pour défendre les droits anciens des électeurs qu'ils représentent à la Chambre. Ils sont sensés traiter des affaires financières du pays de façon ordonnée, pas sur les ondes, ni dans des communiqués, ni en distribuant des documents vers minuit.

M. McDermid: Pourquoi n'avez-vous pas accepté que la Chambre soit convoquée hier soir?

M. Milliken: Parce que j'en ai eu l'expérience. Si le député avait été ici, il connaîtrait la réponse à cette question. Je viens de lui donner la réponse. Ces députés-là devraient prendre la parole et défendre les droits de leurs électeurs. Dans ce cas-ci comme dans le cas de toute autre question financière qu'il a eue à régler à la Chambre, le gouvernement conservateur suit une procé-

sure qui lui permet de ne tenir aucun compte des droits du Parlement.

Permettez-moi de vous dire, monsieur le Président, que, compte tenu de votre décision sur ce point, je vous invite à . . .

M. McDermid: Personne ne vous écoute.

M. Milliken: Il y a vous, manifestement.

Des voix: Bravo!

M. Milliken: Le ministre devrait continuer de le faire. Ça lui fera du bien.

Compte tenu de votre décision sur cette très importante question de privilège, monsieur le Président, je vous invite à tenir compte des droits, non seulement des députés, ce qui est évidemment votre principal devoir, mais aussi des droits de ceux que nous, en tant que députés, devons représenter en cette enceinte, sans oublier que les Canadiens ont le droit de ne pas être imposés sans être représentés, sans que l'impôt n'ait été approuvé ici par leurs représentants dûment élus.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Monsieur le Président, après avoir entendu le député.

Une voix: C'est-à-dire vous deux.

M. Andre: Je comprends pourquoi ses clients éventuels sont heureux de le voir revenu ici.

Je m'interroge sur la question des fonctions et des attributions et je me demande si le député et ses collègues ont jamais cherché où se trouvait l'intérêt national dans cette affaire.

De fait, aucun article du Règlement ne porte sur le vol d'un document du budget. Dans ce cas, les députés des deux côtés doivent collaborer en espérant que, de part et d'autre, l'intérêt national prime.

Hier, le leader du gouvernement à la Chambre a tenté sans succès d'obtenir la collaboration de l'opposition et, à cause du vol, de présenter le budget le plus rapidement possible au public. L'opposition a refusé, l'intérêt national aurait pu être bien servi, mais l'opposition a préféré en tirer des avantages purement politiques. De fait, je pense que nous l'emporterons en fin de compte, car, franchement, si les députés d'en face ont parlé à leurs électeurs aujourd'hui, ils se sont rendu compte que la vaste majorité des Canadiens appuie le ministre des Finances.